



Le petit journal de Valezan

Bonnes Fêtes à tous,

Après l'inauguration de notre station d'épuration, le village va reprendre son rythme d'hiver et le conseil municipal va pouvoir commencer à préparer son budget et réfléchir sur les prochains travaux. Des demandes de subvention ont été faites et grâce au suivi de notre conseiller général Auguste Picollet, elles ont reçu un avis favorable.

Pourront donc être programmés l'an prochain plusieurs petits chantiers : la rénovation des vitraux de l'église, la pose des panneaux solaires pour l'eau chaude de l'auberge et le branchement sur le réseau d'assainissement au Sézalet.

Le conseil général a revu sa politique de distribution des subventions et au lieu d'attendre quatre ans pour faire des travaux importants de voirie, nous aurons chaque année une subvention pour faire face à l'entretien courant.

La communauté de communes a entrepris aussi une réflexion sur un projet de territoire qui permettra d'avoir un plan cohérent à l'horizon des dix années à venir : une présentation a été faite à tous les élus de tous les conseils municipaux jeudi 9 décembre, il reste maintenant à faire des choix et à établir un calendrier de réalisation en fonction des possibilités budgétaires de notre canton. Les principaux besoins ont été recensés :

- rendre notre canton attractif sur le plan économique en facilitant les entreprises commerciales et artisanales, en confortant les exploitations agricoles,*
- permettre aux professions médicales de se fixer sur le canton et trouver des solutions face au vieillissement de la population,*
- donner plus de cohérence aux actions culturelles et les développer,*
- continuer à préserver notre environnement (diminuer les déchets, entretenir les cours d'eau)*
- jouer sur toutes les complémentarités de notre vallée en valorisant l'adret,...*

Vous voyez que tous ces sujets vous concernent, vous ou vos proches, et que vos élus font le maximum pour prolonger le dynamisme des habitants du canton et de la commune.

N'hésitez pas à profiter de cette période de réflexion et de rencontres pour poser des questions et faire des propositions.

A très bientôt,

*le 15/12/2010
Pour le Conseil Municipal
Véronique Gensac*

Attention : nouveaux horaires d'ouverture de la mairie. Pendant la saison d'hiver, Maryse travaillera à temps partiel à sa demande , elle sera secondée par Véronique Brykajlo. La mairie sera ouverte de 9h à 11h du mardi au vendredi et le samedi de 8h30 à 10h30.

Conseils d'hiver

Les chutes de neige nous rappellent à quelques bonnes habitudes : faire attention au stationnement pour ne pas gêner le passage du chasse neige, ne pas toujours compter sur les autres pour déneiger les emplacements de parking et participer, autant que possible à la solidarité entre voisins.

L'école prépare Noël

Vendredi prochain, le 17 décembre, l'école organise un marché de Noël des élèves, itinérant l'après midi à partir de 13h00 dans la partie haute du village.

Toute la matinée, à partir de 9h00, les habitants du bas du village pourront venir acheter directement à l'école où les enfants les accueilleront.

Dans la hotte des enfants : des cartes de Noël, des chocolats faits maison, des décors de tables et bien sûr le petit journal de l'école.

Les sommes récoltées serviront à financer la classe verte.

Un petit étal sera également installé à l'auberge lors du repas des anciens le dimanche 19 décembre.

Merci d'avance pour votre accueil.

Sécurité routière

Le préfet de la Savoie a communiqué aux communes le bilan départemental :

- après une baisse continue de 1996 à 2008, il faut malheureusement observer une légère augmentation des accidents en 2009,
- 85% des accidents ont lieu à moins de 15 km du domicile.
- c'est la tranche d'âge 18/24 ans qui est la plus accidentogène
- la période la plus « à risques » se situe pendant les week-ends et jours fériés entre 21h et 6h
- l'alcool est présent dans 17,65% des accidents et c'est la deuxième cause d'accidents après la vitesse (36,55%).

Plusieurs parents d'élèves se plaignent d'une vitesse excessive de certains véhicules aux abords de l'école.
Pensez aux enfants !

Le prix de l'eau

Le conseil municipal a délibéré sur le prix de l'eau 2011. Les tarifs de l'eau et de l'assainissement ne seront pas modifiés. En revanche les redevances pollution et modernisation des réseaux versées à l'Agence de l'eau seront répercutées intégralement, la redevance pour prélèvement de la ressource le sera progressivement. Ces redevances ne font que transiter par la commune.

Courrier : problèmes de distribution

Devant les dysfonctionnements de la dernière semaine, après interrogation des services de la poste à Aime, voici les réponses données : il a fallu faire face à 5 congés de maladie simultanés et recruter des personnels non expérimentés. Notre factrice habituelle a repris son service à partir du 13 décembre.

Afrik'sourire d'enfants

Une tombola en faveur de cette association est organisée, les billets sont disponibles à l'auberge.

Téléthon



Belle réussite pour la dernière édition :

TV8 Mont Blanc

Depuis le mois d'octobre, on peut recevoir cette chaîne sur astra 19,2°
TNT sat : n°40
canal sat : n°176

